

Dialogue franco-néerlandais sur la tech.

2.9.2026 - | Présidence de la République française

L'Europe comblera le fossé technologique. Le leadership technologique se traduit directement en puissance économique, en influence politique et en capacités militaires. Dans un contexte de concurrence géopolitique croissante, les capacités technologiques constituent des atouts stratégiques et des sources de puissance. Pour renforcer la prospérité et la sécurité de l'Europe, nous devons œuvrer ensemble au renforcement et à la mise à l'échelle de son écosystème technologique.

L'Europe possède les capacités nécessaires pour être à la pointe des technologies qui façonneront sa souveraineté, sa résilience et sa compétitivité futures. Elle abrite des entreprises, des talents, une recherche, des technologies et des capacités industrielles de premier plan à l'échelle mondiale. Le défi consiste désormais à connecter ces atouts tout au long des chaînes de valeur des technologies critiques et à traduire l'excellence en production industrielle à grande échelle et en sécurité économique. Cela exige une approche européenne globale des technologies critiques, tout en concentrant nos efforts sur la réduction des dépendances stratégiques, le développement capacités européennes dans les différents domaines technologiques et la saisie des opportunités de marché actuelles et futures.

L'Europe doit déployer l'innovation à grande échelle, en commençant par le marché unique européen. Nous devons continuer à mener des activités de recherche, de développement, de construction, de déploiement et d'intégration des technologies en Europe, tout en créant des modèles économiques durables capables d'être compétitifs et moteurs au niveau mondial. Cela nécessite une base européenne solide, qui ne peut être constituée que par des investissements stratégiques et des conditions-cadres favorables (notamment une réglementation simplifiée, des infrastructures informatiques et énergétiques, des capitaux, des marchés publics, des talents et des partenariats internationaux), ainsi que des instruments politiques conçus pour permettre aux entreprises européennes de passer à l'échelle et de devenir des champions mondiaux.

En matière de capital, l'Europe doit garantir un financement sans rupture « du laboratoire à l'usine », y compris le déploiement industriel. En complément des capitaux privés, qui doivent être mobilisés par l'achèvement de l'Union de l'Épargne et de l'Investissement (UEI), et le soutien des États membres, le Fonds européen pour la compétitivité (FEC) doit assurer un continuum d'opportunités et d'instruments de financement au service de la compétitivité européenne et de l'autonomie stratégique dans les technologies critiques. Dans l'intervalle, le Fonds « Scaleup Europe » et un potentiel futur Fonds européen de capital-investissement pour les technologies stratégiques (STEF) doivent apporter un niveau important de fonds propres à des entreprises européennes prometteuses, favorisant leur ancrage en Europe.

Parmi les différentes technologies critiques, l'IA et la puissance de calcul sont fondamentales pour l'avenir de l'Europe. Ces technologies critiques détermineront de façon croissante notre prospérité, notre sécurité et notre autonomie stratégique. L'Europe doit rester incontournable dans le domaine de l'IA et des technologies de calcul. Ces technologies sont de plus en plus interdépendantes : l'IA (de frontière) stimule la demande en puissance de calcul ; la puissance de calcul dépend des semi-conducteurs (avancés et efficaces) ; les semi-conducteurs dépendent des minerais, matériaux et équipements critiques ; et la photonique et les technologies quantiques sous-tendent l'avenir de la puissance de calcul et permettent des avancées décisives dans de nombreuses technologies critiques. L'UE dispose déjà d'un avantage mondial dans la production de machines de lithographie et d'une position forte dans le domaine de l'IA embarquée. En mettant à profit ses propres atouts,

L'Europe doit mener un programme ambitieux de leadership technologique et de souveraineté à l'ère de l'IA.

À cette fin, nous soutenons la nouvelle orientation de la Commission européenne visant à mieux connecter l'offre et la demande européennes. Le paquet « Souveraineté technologique de l'UE », qui comprend le règlement sur les puces 2.0 (Chips Act 2.0) et le règlement sur le développement du cloud et de l'IA (Cloud and AI Development Act), fournit un cadre et un point de départ importants pour atteindre ces objectifs. En ce sens, nous soutenons l'introduction de critères de contenu européen, ciblés et proportionnés, dans les marchés publics et les aides publiques destinées au secteur numérique et aux infrastructures numériques. Nous appelons également de nos vœux un cadre européen ambitieux et protecteur pour la souveraineté du cloud, qui garantisse un niveau de protection élevé des données sensibles, en particulier contre les risques découlant de législations extraterritoriales, dans le Paquet « Souveraineté technologique » et la révision de la loi sur la cybersécurité (Cybersecurity Act).

De manière plus générale, l'Europe doit développer des capacités essentielles dans les technologies numériques de pointe, dans des domaines où la demande est forte et où il existe un besoin de capacités souveraines, tels que l'IA, la défense et l'espace, l'énergie et l'électrification, les véhicules connectés/automatisés et les télécommunications. Le paquet « Souveraineté technologique » devrait donc associer une politique d'approvisionnement davantage fondée sur les risques à des instruments qui créent une demande européenne prévisible et récompensent la création de valeur au sein du marché unique. La France et les Pays-Bas souhaitent renforcer l'action européenne ciblée sur le développement et l'accès aux modèles d'IA de frontière et se réjouissent de poursuivre les discussions à ce sujet lors du prochain Conseil européen consacré à l'IA et avec l'Envoyé spécial de l'UE pour l'IA industrielle.

En ce qui concerne l'avenir du calcul, l'Europe doit consolider son leadership technologique dans les technologies quantiques et la photonique. Nous appelons à ce que la future loi sur le quantique (Quantum Act) garantisse ce leadership européen en soutenant une approche européenne coordonnée des activités quantiques. Pour cela, il est essentiel de s'assurer que nous construisions des écosystèmes quantiques et photoniques complémentaires entre Etats membres de l'Union européenne, qui, ensemble, formeront une filière quantique européenne intégrée. Les marchés publics doivent constituer un levier important du développement de l'écosystème quantique européen. Il sera essentiel de garantir une chaîne de valeur européenne du quantique qui ne soit pas soumise à des lois et réglementations extraterritoriales non-européennes.

Les pouvoirs publics et l'industrie doivent agir de concert. En capitalisant sur une recherche publique et privée solide, l'industrie jouera un rôle moteur dans l'identification de projets stratégiques concrets et d'opportunités d'investissement, tandis que les gouvernements et la Commission européenne contribueront à lever les obstacles et à créer les conditions propices à une mise en œuvre rapide et à l'échelle, tout en récompensant la création de valeur au sein de l'UE. Nous nous concentrerons sur des résultats concrets : des projets rentables, des engagements d'investissement et des liens plus solides entre l'offre et la demande européennes. En outre, l'encouragement des transferts de technologies doit faire partie de nos options politiques. L'Europe comblera ce fossé en renforçant sa résilience face aux chocs et crises futurs. La coopération public-privé entre les pays volontaires sera essentielle.

La France et les Pays-Bas travailleront ensemble pour y parvenir en Europe. Les discussions qui se sont tenues ce jour constituent une nouvelle étape vers un effort européen plus large. La France et les Pays-Bas coopèrent déjà avec succès dans le cadre du pacte franco-néerlandais pour l'innovation, mis en place il y a trois ans. Nos deux pays souhaitent vivement intensifier leurs efforts pour porter cette ambition au niveau européen, avec la Commission européenne, d'autres États membres et les

principales entreprises technologiques européennes de la Coalition des Créateurs européens de la Tech (European Tech Creators Coalition), afin de renforcer la position de l'Europe dans les chaînes de valeur technologiques critiques et de combler le fossé entre l'excellence technologique européenne et la production à l'échelle industrielle.

[Traduit de l'anglais]

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2026/09/02/dialogue-franco-neerlandais-sur-la-tech>